



## Decheance du terme prêt immobilier en absence

Par **peudoree**, le **24/02/2022** à **20:41**

Une mise en demeure et une déchéance du terme peuvent-ils être valables alors que l'emprunteur a mentionné qu'il se trouvait à l'étranger et ne pouvait pas accéder à ses courriers ? Est-il normal que la banque ne veuille pas donner accès aux courriers par mail malgré la demande ?

Par **Marck.ESP**, le **24/02/2022** à **20:44**

Bonjour  
Après de qui a-t-il mentionné son absence ?  
Suite à quoi ?

Par **peudoree**, le **24/02/2022** à **21:17**

Après de la banque bien sûr ! A l'étranger pour 5 mois et demi pour préparer un diplôme linguistique permettant un rebond professionnel.

Du coup impossible de connaître la date de mise en demeure et le délai donné. Le service contentieux de la banque ne répond pas aux mails et fait de la rétention d'information comme si ils voulaient la déchéance du terme à tout prix alors que j'ai proposé de régulariser après un délai de grâce refusé pour défaut de procédure.

Par **Marck.ESP**, le **24/02/2022** à **22:05**

Juridiquement, partir à l'étranger sans payer ses échéances est susceptible de vous exposer à ce genre d'ennuis.

Certains courriers ne s'envoient pas par mail.

Combien de mensualités impayées et quelle est votre proposition de régularisation ?

Avez-vous contacté le service contentieux de l'établissement pour une recherche d'arrangement ?

Par **youris**, le **25/02/2022** à **10:15**

Bonjour,

l'emprunteur, peu importe où il est situé, doit rembourser ses échéances aux dates prévues.

dans notre monde ultra connecté, il est possible de payer ses échéances de n'importe quel point du globe.

si on a un doute, il est possible de faire des virements automatiques ou permanents.

salutations

Par **peaudoree**, le **25/02/2022** à **11:44**

Désolé mais les réponses sont à côté de la plaque en rapport à une question très précise visant à régulariser en étant sûr que la déchéance du terme ne précède pas la régularisation. Je pensais avoir des réponses de pros. J'abandonne donc ma question. Merci quand même.